

▶ Déchets des événements en Gironde

Je produis moins



Je valorise plus

Je trie mieux

Livret pratique pour mieux gérer les déchets de son événement

Les étapes à suivre,
Les coordonnées des référents déchets de votre territoire,
Des actions de réduction des déchets



► Les étapes pour mieux gérer les déchets de son événement

Avant l'événement : je prépare, je réduis...

1. Je réalise mon « diagnostic déchets », pour connaître la nature des déchets que je produis, leurs quantités et leur lieu de production.

→ *J'utilise l'outil de diagnostic déchets (voir p.8)*



2. Je rencontre le référent « déchets » de mon territoire.

→ *Je cherche le bon contact sur la carte page 4 ; j'étudie avec lui mon diagnostic déchets et la meilleure façon de prévenir et gérer les déchets sur mon événement.*



3. Je réduis ma production de déchets à la source.

→ *J'applique les actions de réduction des déchets (voir p.6 et 7) et mobilise les différents postes de l'organisation et les fournisseurs.*



4. Je prépare le dispositif de tri en fonction du contexte de mon événement et sur les conseils du référent déchets du territoire.

→ *J'applique les actions du guide des manifestations responsables (téléchargeable sur www.gironde.fr, rubrique Agenda 21 / Agenda 21 en réseau).*



5. Je sensibilise mes bénévoles, l'organisation et les fournisseurs à la réduction et au tri des déchets.

→ *Je fais appel à mon référent déchets (voir p. 4 et 5)*

Pendant l'événement: j'encadre, j'entretiens...

6. Je mets en place une équipe de bénévoles pour encadrer tri.

→ Je dimensionne mon équipe en fonction de la taille de l'événement.



7. Je contrôle et entretiens le dispositif de tri tout au long de l'événement.

→ Je corrige au fur et à mesure les erreurs de tri et accompagne mes équipes : surveillance des points tri spectateurs, des points tri organisation, des stands de restauration et autres producteurs....

Après l'événement: je contrôle, je fais le bilan...

8. J'évalue les déchets produits et vérifie la qualité du tri à la fin de l'événement.

→ Je note les quantités (volume ou poids) des différents types de déchets et/ou demande à l'organisme qui collectera les déchets.

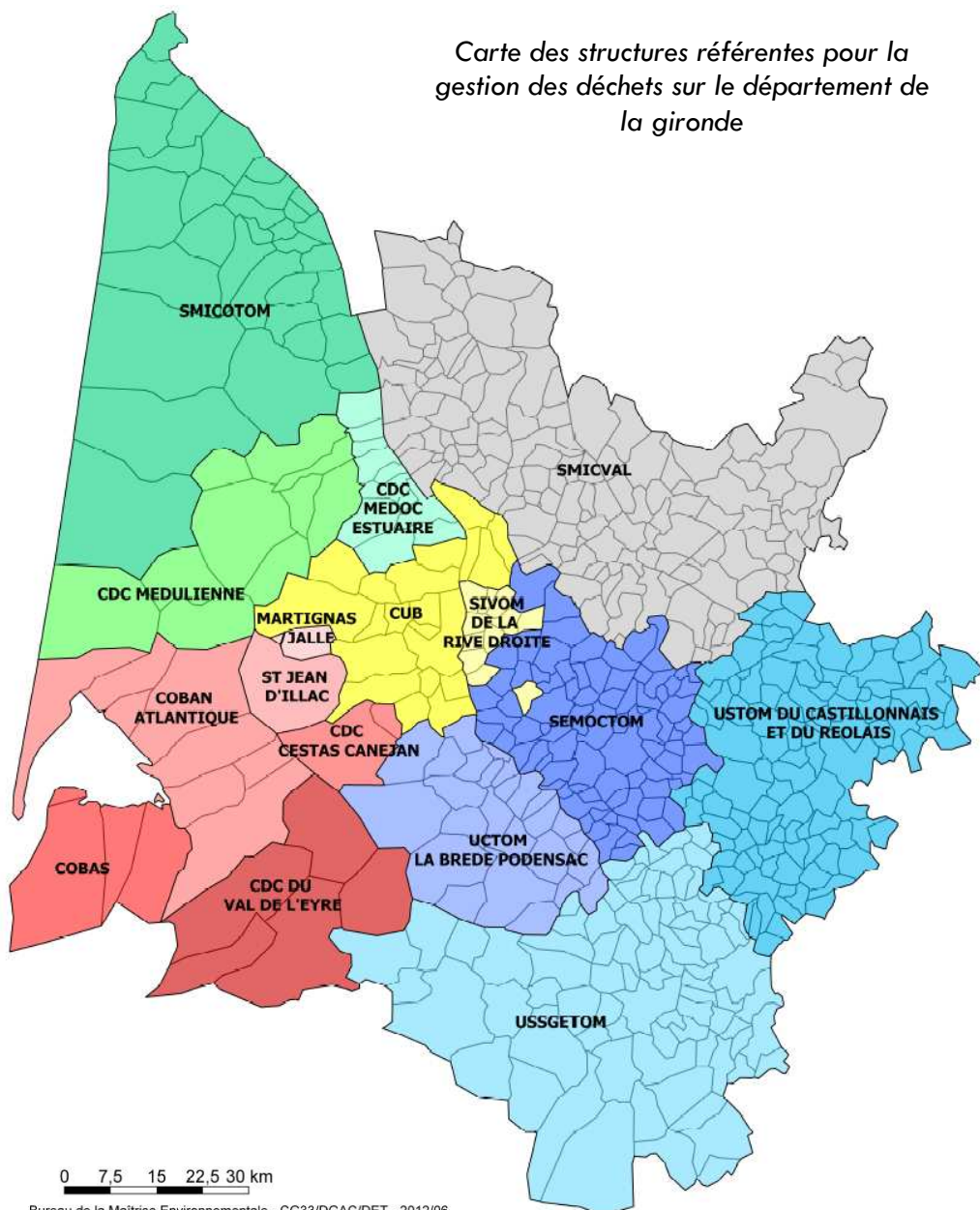


9. Je fais le bilan de ma production de déchets et des résultats de mon dispositif de tri.

→ Grâce aux outils d'analyse (voir p.8) je calcule le poids de déchets produits, au total et par type de déchets, et le taux de valorisation ; je compare par rapport aux autres années ; je recherche des pistes d'amélioration.

► Les référents déchets en Gironde

Carte des structures référentes pour la gestion des déchets sur le département de la Gironde



<i>Territoire</i>	<i>Structure</i>	<i>Coordonnées</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Référent</i>
Médoc	SMICOTOM	20 Zone d'Activités 33112 Saint Laurent Médoc www.smicotom.fr	05 56 73 27 40	Florent LAPEYRE
	CdC Médulienne	4 Place Carnot 33 480 Castelnau de Médoc www.cdcmedullienne.fr	05.56.58.65.20	
	CdC Médoc Estuaire	26, rue de l'Abbé Frémont 33460 ARSAC www.cc-medoc-estuaire.fr	05.57.88.08.08	
CUB	CUB	Esplanade Charles de Gaulle 33076 Bordeaux www.lacub.fr	05 56 99 84 84	Laure JEAN
Bassin d'Arcachon Val de Leyre	COBAN Atlantique	46 av des Colonies 33510 Andernos-les-Bains www.coban-atlantique.fr	05 57 76 17 17	
	COBAS	2, allée d'Espagne 33120 Arcachon www.agglo-cobas.fr	05 56 22 33 44	Jérôme DENIS Jérôme MALLET
	CdC du Val de Leyre	20 route de Suzon 33830 Belin-Beliet www.valdeleyre.fr	05.56.88.85.88	
Centre Gironde	Martignas sur Jalles	3 Av de la République 33127 Martignas www.ville-martignas.fr	05 57 97 00 50	Charlène BAILHEUL
	St Jean d'Illac	120 avenue du Las 33127 St-Jean-d'Illac www.saintjeandillac.fr	05 57 97 83 00	
	CdC Cestas Canéjan	2 avenue du Baron Haussmann 33610 Cestas	05 56 78 13 00	
Sud Gironde	CdC Podensac	23, place Paul-Doumer 33720 BARSAC www.cc-podensac.fr	05 56 76 38 00	
	CdC Montesquieu	1, allée Jean Rostand - 33651 Martillac www.cc-montesquieu.fr	05 57 96 01 20	
	USSGETOM	5 rue Marcel Paul Z.A. de Dumès 33210 Langon www.ussgetom.fr	05 56 62 36 03	Julie MINEZ
Entre-deux-Mers	SEMOCTOM	9 route d'Allégret 33670 Saint-Léon www.semoctom.com	05 57 34 53 20	Martial LAFITTE
	SIVOM de la Rive Droite	Mairie, 6, avenue Pasteur 33270 Floirac	05 57 80 87 07	
	USTOM Castillonais et Réolais	Lieu Dit Racinette 33790 Massugas www.ustom33.org	05 56 61 46 27	
Haute-Gironde Libournais	SMICVAL	8 route de la pinière 33910 St-Denis-de-Pile www.smicval.fr	05 57 55 39 79	Agnès MICKELBRENSIS

► Des actions de prévention, pour réduire ses déchets à la source



Le Gobelet réutilisable consigné

Déchets évités : le gobelet jetable

Principe : faire consigner au public un gobelet réutilisable à conserver sur la durée de l'événement. En fin d'événement le verre est rendu et la consigne restituée.

Comment ? en empruntant les gobelets à une autre association, en louant les gobelets, en les achetant, ou **en utilisant le dispositif de prêt du Conseil Général de Gironde** (voir page 8).

A prévoir : l'emprunt, la location ou l'achat bien en amont de l'événement ; le stockage ; le lavage en respectant les règles d'hygiène ; un fond de caisse pour les consignes.



Déchets évités :
la vaisselle jetable

La vaisselle réutilisable

Principe : utiliser de la vaisselle réutilisable (assiettes, couverts, verres, tasses...) en prêt ou en consigne lors des repas servis à table.

Comment ? en empruntant la vaisselle à d'autres associations, des comités des fêtes, des cantines scolaires, des ressourceries/recycleries ; ou en louant la vaisselle à un professionnel de l'événementiel.

A prévoir : l'emprunt, la location ou l'achat bien en amont de l'événement ; le stockage ; le lavage en respectant les règles d'hygiène ; si mise en place de consigne, un fond de caisse pour les consignes.

Les grands conditionnements

Déchets limités : les emballages

Principe : limiter la quantité d'emballages produits : plus le conditionnement est grand, moins il produit d'emballage.

Comment ? en privilégiant l'achat de boissons en grandes bouteilles plutôt qu'en canettes avec service au verre réutilisable ; en favorisant les conditionnements collectifs pour les aliments ; en évitant les produits emballés individuellement.

A prévoir : une réflexion en amont des achats et la sensibilisation des bénévoles chargés des achats ; le service au verre réutilisable consigné ; le tri des emballages produits.



La tireuse à bière

Déchet évité : bouteilles / canettes

Principe : éviter la production des déchets liés au conditionnement de la bière grâce à l'utilisation d'une tireuse et de fûts réutilisables.

Comment ? en achetant la bière auprès de brasseurs (si possible artisanaux, locaux et/ou bio) qui fourniront la tireuse et des fûts réutilisables ; ou par le prêt d'une tireuse par une association ou un comité des fêtes local.

A prévoir : une alimentation électrique pour la tireuse ; la reprise par le fournisseur des fûts non entamés ; un service au verre réutilisable consigné.



La signalétique réutilisable



Déchet évité : papier, carton, bâches plastiques...

Principe : limiter la production de déchets grâce à une signalétique réutilisable d'année en année.

Comment ? en concevant une charte graphique pour plusieurs années ; en utilisant des banderoles avec lettres détachables ; en fabriquant des panneaux en bois de récupération ; en évitant les inscriptions qui pourraient être obsolètes après l'édition...

A prévoir : la réflexion bien en amont pour une charte graphique qui dure ; la récupération de matériaux (vieilles banderoles, panneaux...) ; du temps de fabrication / bricolage pour les panneaux ; l'achat de banderoles, kakémono ou autres support réutilisables.

La limitation des tirages papier

Déchet limité : papier

Principe : limiter la consommation et le gaspillage de papier

Comment ? en évaluant bien ses besoins en outils de communication papier ; en imprimant recto-verso ; en réutilisant le brouillon ; en utilisant d'autres modes de communication dématérialisés (presse locale, internet, radio...) ; en optimisant le format de ses documents ; ou en mettant en place un suivi de la diffusion... (voir *Guide de l'éco-communication*, ADEME).

A prévoir : une analyse et un suivi des consommations de papier ; une formation / sensibilisation des bénévoles chargés de la communication ; une mesure des outils papier non diffusés...



Retrouvez d'autres idées d'actions de prévention à appliquer au quotidien sur :

www.lesecomatismes.com

► D'autres outils pour les manifestations responsables en Gironde...

Un kit d'outils disponible sur www.gironde.fr

Rubrique Agenda 21 - Agenda 21 en réseau - Manifestations responsables

De nombreux outils destinés aux organisateurs girondins (et d'ailleurs) qui souhaitent se lancer et intégrer le développement durable dans l'organisation de leur manifestation :

- Guide des manifestations responsables
- Guide d'aide à l'organisation de manifestations dans et à proximité de milieux naturels
- Recueil d'expériences de manifestations engagées
- Kit d'affiches personnalisables (12 thèmes : déchets, gobelets, alimentation...)
- 6 films thématiques pour sensibiliser aux manifestations responsables, avec témoignages d'organisateur girondins.
- Un tableur d'analyse des données environnementales, pour mesurer l'impact de vos actions.
- **Un outil de diagnostic déchets pour les organisateurs**

Dispositif girondin de mise à disposition de gobelets réutilisables

Le Conseil Général met à disposition des organisateurs d'événements girondins des gobelets réutilisables, par le biais d'un contrat avec la Société ECOCUP. Le principe : l'événement signe une convention avec ECOCUP. Puis, il reçoit une flotte de gobelets qu'il propose aux participants, contre une caution de 1€. A la fin de l'événement, soit le spectateur rend le gobelet et récupère la consigne, soit il garde le gobelet, et c'est l'organisateur qui conserve la consigne. Après renvoi des gobelets utilisés (sales) et non utilisés, l'organisateur reçoit une facture d'ECOCUP, qui ne comptabilise que les gobelets non retournés (0.85 cts/verre) : si la consigne est bien gérée, l'opération n'a aucun coût pour l'organisateur !

Contacts :

Conseil Général de Gironde – Mission agenda 21
ADEME Aquitaine

Livret réalisé par l'association Meduli Nature

